

Facteurs socio-économiques influençant l'autonomisation des femmes en milieu rural au Bénin

Socio-economic factors influencing the empowerment of women in rural areas in Benin

Eyitayo Rainath KEGNIDE

Doctorante

Ecole Doctorale des Sciences Agronomiques et de l'Eau, Université de Parakou, Bénin,
Laboratoire d'Analyses et de Recherches sur les Dynamiques Economiques et Sociales (LARDES),
Faculté d'Agronomie, Université de Parakou,
kegnidearika@gmail.com

Fifanou G. VODOUHE

Maître de conférences, Enseignant – Chercheur

Faculté d'Agronomie, Université de Parakou (Bénin),
Laboratoire d'Analyses et de Recherches sur les Dynamiques Economiques et Sociales (LARDES),
Faculté d'Agronomie, Université de Parakou,
fifanou.vodouhe@fa-up.bj

Date de soumission : 02/10/2023

Date d'acceptation : 13/11/2023

Pour citer cet article :

KEGNIDE. E.R. et VODOUHE F. G. (2023) « Facteurs socio-économiques influençant l'autonomisation des femmes en milieu rural au Bénin » « Volume 4 numéro 11 » pp : 455 – 476.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0 International License



Résumé

Dans les discours sur le développement, l'autonomisation des femmes est devenue une question importante ces derniers temps et est considérée de nos jours comme une condition sine quonon du progrès pour un pays. Par conséquent, la question de l'autonomisation des femmes est d'une importance capitale pour les penseurs politiques, les spécialistes des sciences sociales et les réformateurs. L'objectif de cette recherche est de déterminer les facteurs pouvant influencer les différentes dimensions de l'autonomisation de la femme en milieu rural au Bénin. Les données sur les dimensions de l'autonomisation des femmes (économiques, socioculturelle et familiale) ont été collectées et soumises à une Analyse en Composante Principale pour construire les indices de l'autonomisation et un indice d'autonomisation unique. Les facteurs pouvant influencer ces dimensions ont été déterminés à l'aide d'une régression logistique multivariée. Il ressort des différentes analyses que le fait d'avoir un compte à la banque, avoir accès à internet, la taille du ménage, l'écart d'âge entre le chef ménage et la femme, la branche d'activité du chef ménage, la religion, le niveau d'instruction du chef ménage, et la situation matrimoniale de la femme sont les facteurs qui influencent de façon générale l'autonomisation de la femme en milieu rural.

Mots clés : Autonomisation ; femmes ; milieu ; rural ; Bénin

Abstract

In development discourse, women's empowerment has become an important issue in recent times and is now seen as a sine quonon condition for progress for a country. Therefore, the issue of women's empowerment is of paramount importance to political thinkers, social scientists and reformers. The objective of this research is to determine the factors that can influence the different dimensions of women's empowerment in rural Benin. Data on the three important dimensions of women's empowerment in developing countries (economic, socio-cultural and family) were collected and subjected to a Main Component Analysis to construct the empowerment indices and a single empowerment index. The factors that could influence these dimensions were determined using multivariate logistic regression. The various analyses show that having a bank account, having access to the Internet, household size, the age gap between the head of household and the woman, the branch of activity of the head of household, religion, the level of education of the head of household, and the marital status of the woman are the factors that generally influence the empowerment of women in rural areas.

Keywords: Empowerment ; women ; areas ; rural ; Benin

Introduction

Partout dans le monde, les gouvernants sont sous la pression de diverses organisations afin d'établir un consensus dans la société pour autonomiser les femmes par les programmes d'action. Bien qu'elles représentent 48,5 % de main-d'œuvre des entrepreneurs dans le monde (Organisation internationale du travail, 2018), elles n'ont pas la même mobilité économique et le même pouvoir de décision que les hommes. L'écart entre les sexes dans l'accès aux ressources essentielles est un obstacle majeur, mais combler cet écart de 25 % d'ici 2025 pourrait ajouter 5,8 billions de dollars au Produit Intérieur Brut mondial (Organisation internationale du travail, 2017). Ces résultats démontrent les avantages d'augmenter le nombre de femmes entrepreneures ainsi que l'importance des femmes dans l'économie mondiale. De plus, ces inégalités sont davantage observées dans les pays en développement où les femmes vivant en milieu rural sont les plus confrontées à ce problème.

Pour (Ellé and Abbé, 2020) et (Upadhyay and Karasek, 2012), l'autonomisation des femmes est essentielle pour le développement économique et ses avantages s'étendent aux générations futures. Selon (Malhotra and Schuler, 2005), cibler les femmes est approprié pour trois raisons. En effet, le ciblage de l'autonomisation des femmes peut permettre d'atteindre tous les sous-groupes et minorités de la société sans oublier que le ménage reste le centre de l'autonomisation des femmes et la promotion de la participation des femmes dans les institutions d'un pays nécessite essentiellement des changements dans les institutions (telles que les ménages) qui sont influencées par les structures patriarcales.

Cependant, le Rapport Annuel sur le Développement Humain (RDH) publié par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a adopté des indicateurs plus larges de l'autonomisation des femmes en se concentrant au-delà du simple revenu et de la sécurité financière comme déterminants du développement. En effet, le PNUD inclut les institutions éducatives et médicales comme indicateurs de croissance. Ces mesures du bonheur s'avèrent avoir un impact direct et sont donc des paramètres beaucoup plus efficaces pour évaluer les progrès (Sen, 1992). En conséquence, de nouvelles discussions sur l'autonomisation des femmes signifient qu'il y a maintenant plusieurs aspects de l'autonomisation qui doivent être explorés séparément à savoir : autonomisation économique, autonomisation familiale et autonomisation sociale.

Pour [FAO 2014], l'autonomisation est le processus par lequel les personnes vulnérables sont habilitées à prendre des décisions stratégiques importantes qui définissent l'orientation de leur survie. Il s'agit donc d'un processus dynamique qui touche tous les pays, notamment les pays

pauvres comme le Bénin, où la majorité des personnes vulnérables vivent en milieu rural. Sur cette base, la FAO concentre la plupart de ses efforts sur l'autonomisation des femmes rurales, qui sont considérées comme une véritable force contre la pauvreté, quand elles ont un accès égal aux ressources, aux services et aux opportunités économiques avec les hommes (FAO 2014). La réalisation de cette étude répond à deux défis. Premièrement, il s'agit d'une contribution intéressante à la littérature sur l'autonomisation des femmes en Afrique, où la plupart des travaux jusqu'à présent ont été des considérations plus conceptuelles qu'empiriques. Le deuxième défi repose sur la mesure et à la détermination des facteurs limitant l'autonomisation des femmes en milieu rural. Ainsi, pour renforcer l'autonomisation des femmes et donc favoriser l'égalité des sexes, il faut au préalable déterminer les facteurs qui l'affectent. L'objectif de cette étude, est de répertorier les différents facteurs pouvant entraver le processus d'autonomisation des femmes au Bénin et ainsi favoriser un tant soit peu l'égalité des sexes. Cependant, un tel renforcement de l'autonomisation des femmes devrait être justifié par le rôle qu'elles jouent dans la promotion du développement. Cette étude examinera spécifiquement les liens potentiels entre l'autonomisation et les variables économiques, sociologiques, culturelles et démographiques.

1. Cadre théorique

1.1. Choix des dimensions de l'autonomisation

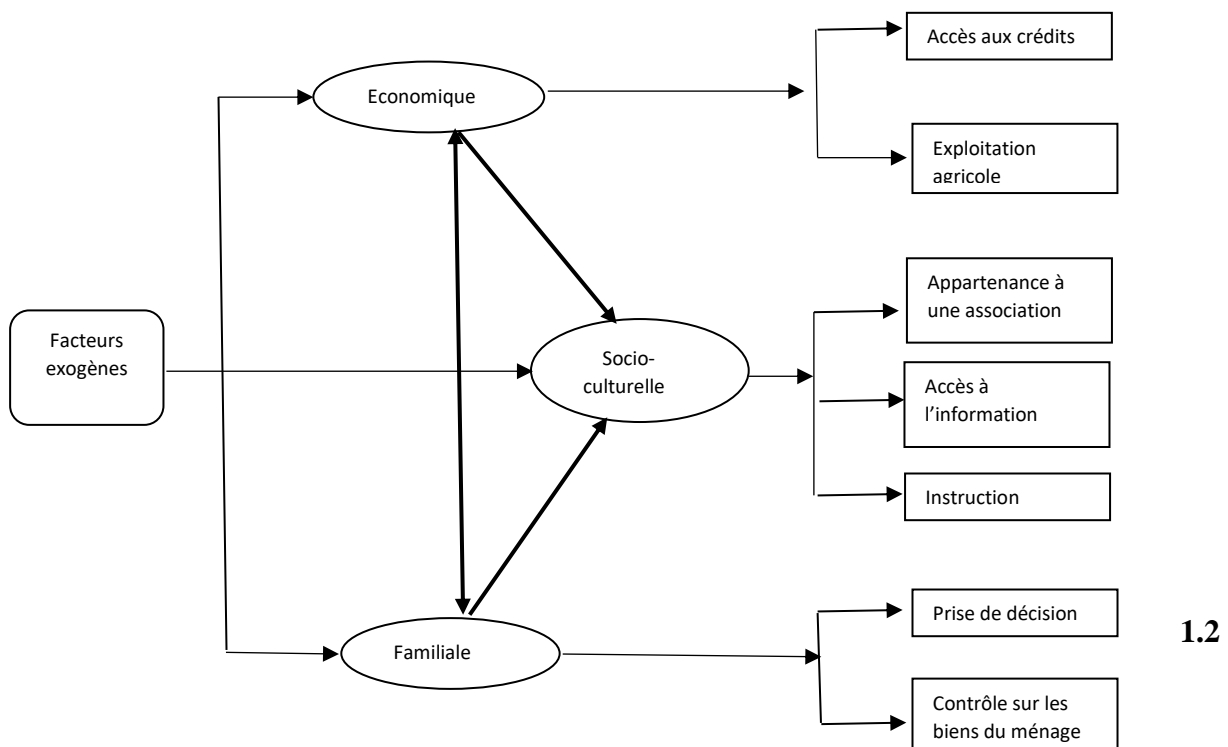
Les études antérieures ont suggéré trois dimensions importantes de l'autonomisation des femmes dans les pays en développement au niveau des ménages. Il s'agit des dimensions économique, socioculturelle et familiale (Atake et Gnakou Ali, 2019). Ses trois dimensions seront utilisées dans le cadre de cette recherche pour l'approximation de l'autonomisation. Pour coder toutes les variables et créer les trois dimensions de l'autonomisation, les règles suivantes ont été utilisées.

- ✓ L'*indice de l'autonomisation économique* est très utile surtout lorsque l'on ne dispose pas d'information sur le revenu. Il a été considéré dans certaines études comme étant la dimension essentielle du bien-être (Sahn and Stifel, 2000), dans la mesure où il représente un indice synthétique recouvrant plusieurs aspects du bien-être.
- ✓ La *dimension socio-culturelle* a été prise en compte à travers les données telles que l'appartenance à une association, savoir lire et écrire (niveau d'instruction) et l'accès aux informations.
- ✓ La conceptualisation de la *dimension familiale* de l'autonomisation ici est définie par (Malhotra, Schuler and Boender, 2002). Les indicateurs de cette dimension concernent

la capacité des femmes à participer aux prises de décisions au sein de leurs ménages respectifs. Ces indicateurs ont déjà été identifiés par (Ibrahim and Alkire, 2007) comme étant internationalement comparables.

En ce qui concerne cette dimension, les données sont relatives à l'âge du premier mariage, à la prise de décision et au contrôle sur les biens du ménage. Ces variables sont obtenues à partir d'un certain nombre de questions à savoir : Quelle est la personne qui contrôle le revenu tiré de la vente... ? qui a décidé de la vente des [...] dans le ménage ? quels sont les numéros d'ordre des deux principales personnes qui contrôlent le revenu issu de cette vente ? (Il s'agit bien sûr de la femme et de son conjoint), qui décide des [...] qui doivent être abattus dans le ménage ? quelles sont les deux principales personnes qui contrôlent le revenu issu de cette vente ? A ces questions les femmes ont attribué des réponses. (Upadhyay and Karasek, 2012) (Batana and Gnakou, 2015) (Ewerling *et al.*, 2017).

Le figure n°1 présente les corrélations entre les variables du modèle. On y différencie notamment les dimensions que sont sociale, familiale et économique, puis les variables endogènes ou indicateurs qui sont des observations relevant de la faculté de chaque individu de se réaliser dans chacune des dimensions. Comme exemple, une femme dont le degré d'autonomisation familiale est élevé aura une forte probabilité de prendre part effectivement aux décisions prises au sein du ménage. De la même façon, un individu dont la valeur d'autonomisation économique ou sociale sera plus élevée a plus de chance de posséder des biens durables et d'appartenir des associations ou groupement de femmes. La troisième catégorie de variables de ce graphique concerne les variables exogènes. Il s'agit d'un ensemble de variables liées aux caractéristiques sociodémographiques et culturelles des femmes, qui peuvent influencer la performance des femmes dans chaque dimension. Ainsi, habiter en zone rurale ou appartenir à un ménage de grande taille peut disposer l'individu à être moins autonomes que lorsqu'il habite en ville ou dans un ménage dont la taille est moins importante.



Choix des variables exogènes

Outre l'interdépendance supposée exister entre les trois dimensions de l'autonomisation, certaines variables exogènes peuvent également être considérées comme déterminants potentiels de chacune de ces dimensions. Pour ce qui concerne les déterminants, l'on peut citer entre autres, la taille du ménage, avoir un compte à la banque, avoir accès à internet, le niveau d'éducation, l'écart d'âge entre le chef ménage et la femme, l'âge de la femme, l'appartenance religieuse, la catégorie socioprofessionnelle, le secteur institutionnel du chef ménage, le sexe du chef de ménage, la situation matrimoniale et la religion.

1.3 Spécification du modèle

Pour l'estimation de l'autonomisation des femmes, un indice composite a été calculé à partir d'une analyse en composante principale pour chaque dimension (Krishnakumar, 2007). Puis, un indice global est construit pour l'ensemble des dimensions afin de refléter dans sa globalité le degré d'autonomisation des femmes. La pondération est fondée sur la moyenne pondérée de tous les facteurs en prenant comme pondération la part de la variance expliquée par chaque axe. L'estimation des trois dimensions de l'autonomisation a été réalisée grâce à l'utilisation des modèles d'équations structurelles avec variables latentes. Ces trois dimensions constituent les variables latentes du modèle. Les indicateurs (variables endogènes) qui vont permettre de les déterminer sont qualitatives et quantitatives, ce qui suggère l'utilisation du modèle développé par (Muthén, 1984). Le même modèle a été adopté par (Wagle, 2005) et (Krishnakumar and

Ballon, 2008) pour mesurer la pauvreté multidimensionnelle. Une telle méthode est pertinente lorsqu'on doit estimer simultanément plusieurs dimensions (variables latentes) avec des possibilités d'interdépendances entre elles. Par ailleurs, elle permet de tenir compte d'éventuelles variables exogènes qui peuvent influencer directement les variables latentes.

Inspiré du modèle de (Wagle, 2005) et de (Krishnakumar and Ballon, 2008), ce modèle comprend deux ensembles d'équations. Le premier ensemble d'équations représente un modèle structurel et considère chaque variable latente comme étant une fonction de facteurs exogènes et éventuellement d'autres variables latentes. Le deuxième ensemble d'équations, également nommé modèle de mesure, associe chaque catégorie de variables endogènes à sa variable latente respective. Le modèle se présente alors comme suit :

$$\begin{aligned} f &= Bf + \Pi x + \varepsilon \\ y &= \Lambda f + u \end{aligned} \quad (1)$$

La première ligne du modèle (1) représente le modèle d'équations structurelles tandis que la seconde est le modèle de mesure. f est un vecteur de variables latentes de dimensions (3×1) contenant f_1 , f_2 et f_3 , respectivement l'autonomisation familiale, l'autonomisation économique et l'autonomisation sociale. x est un vecteur $(q \times 1)$ de variables exogènes. Soient m_1 , m_2 et m_3 les nombres d'indicateurs respectivement pour l'autonomisation familiale, l'autonomisation économique et l'autonomisation sociale, avec $m = m_1 + m_2 + m_3$, y est alors le vecteur $(m \times 1)$ des indicateurs. Π est la matrice $(3 \times q)$ des coefficients des variables exogènes, B la matrice (3×3) des coefficients des variables latentes appréhendant leurs interdépendances, et Λ la matrice des poids factoriels qui soulignent comment les facultés dans chaque dimension affectent les réalisations (Batana and Gnakou, 2015). ε et u représentent respectivement deux vecteurs (3×1) et $(m \times 1)$ de termes d'erreurs. Avec les interrelations définies entre les variables latentes, la matrice B devrait être de la forme :

$$B = \begin{bmatrix} 0 & b_{12} & 0 \\ b_{21} & 0 & 0 \\ b_{31} & b_{32} & 0 \end{bmatrix}$$

Lorsqu'une variable qualitative ordonnée existe, comme dans notre cas, nous introduisons des variables de réponse continues et non observables y_j^* , pour chaque indicateur y_j avec $j = 1, \dots, m$.

En supposant que les variables y_j prennent la valeur $K + 1$, soient $0, \dots, K$, elles sont liées à chaque variable de réponse y_j^* comme suit :

$$y_j = k \text{ if } \gamma_k^j \leq y_j^* < \gamma_{k+1}^j, \quad (2)$$

Avec $k = 0, \dots, K$, $\gamma_0^j = -\infty$ et $\gamma_{K+1}^j = +\infty$. Les γ_k^j représentent les paramètres de seuil pour chaque indicateur j .

Lorsque l'indicateur est une variable binaire, comme dans notre cas, la fonction de réponse devient :

$$y_j = \begin{cases} 1 & \text{if } y_j^* \geq 0 \\ 0 & \text{if } y_j^* < 0 \end{cases} \quad (3)$$

En tenant compte de cette fonction de réaction, le modèle de mesure dans l'expression (1) peut être réécrit comme suit :

$$y_j^* = \lambda_j f + u_j \text{ avec } j = 1, \dots, m. \quad (4)$$

λ_j Représente le poids factoriel associé à l'indicateur j . On pose par ailleurs les hypothèses suivantes :

$$\begin{aligned} E(\varepsilon) &= 0, \\ E(u) &= 0, \\ V(\varepsilon) &= \Phi(3 \times 3), \\ V(u) &= \Psi(m \times m). \end{aligned} \quad (5)$$

On suppose également que ε est non corrélé avec x et u , tandis que u est non corrélé avec x et f . Par contre, Φ et Ψ représentent des matrices entières qui admettent donc l'existence probable de corrélations entre l'ensemble des indicateurs ainsi que l'hétéroscédasticité. Par ailleurs, soit I la matrice identité de dimensions (3×3) , $I - B$ est une matrice non singulière (Wagle, 2005).

Avec ces hypothèses, on peut déterminer la matrice de covariances/corrélations des variables observées y et x en fonction de θ , θ étant une structure contenant l'ensemble des vecteurs et des matrices des paramètres inconnus du modèle, à savoir B , Π , γ , Φ et Ψ . Le modèle pourra être estimé après la vérification de son identification (Muthén, 1984). En pratique, le test d'identification est réalisé en utilisant la règle du t qui est une condition nécessaire mais non suffisante.

Cette règle fait une comparaison entre le nombre d'éléments non redondants de la matrice de covariances/corrélations des variables latentes, ce qui correspond dans le cas présent à $\frac{1}{2}(m+q)(m+q+1)$, et le nombre t de paramètres inconnus θ du modèle. Le modèle est alors identifié lorsque $\frac{1}{2}(m+q)(m+q+1) \geq t$. (Krishnakumar and Ballon, 2008) suggèrent alors une démarche en deux étapes où la première consiste à appliquer la règle du t aux équations de mesure tandis que la seconde applique simplement les conditions d'identification de rang aux modèles d'équations structurelles en considérant les variables latentes comme étant des variables observées. Lorsque la condition d'identification est vérifiée à chaque étape, alors le modèle entier est identifié.

On suppose que la distribution de f conditionnelle à x suit une normale multivariée, il est alors suffisant de considérer juste les moments du premier et du second ordre pour estimer le modèle, sur la base des hypothèses de l'Équation (5). La méthode d'estimation suivra une procédure qui se fera en trois étapes de (Muthén, 1984), décrite par (Krishnakumar and Ballon, 2008). Cette approche utilise les moindres carrés pondérés pour minimiser la fonction d'adéquation suivante :

$$F = [\hat{\sigma} - \sigma(\theta)]' \Omega^{-1} [\hat{\sigma} - \sigma(\theta)] \quad (6)$$

$\hat{\sigma}$ Est le vecteur des estimés de $\sigma(\theta)$, obtenus à partir des autocorrélations entre les éléments de f . $\sigma(\theta)$ Est le vecteur correspondant à la matrice de covariance théorique. Ω Est la matrice de poids optimale. Elle représente ici un estimateur convergent de la matrice de covariance asymptotique de $\hat{\sigma}$. La minimisation de l'équation (5) correspond alors à une estimation par les moindres carrés généralisés (MCG) (Krishnakumar and Ballon, 2008).

1.4 Dominance stochastique

L'outil de dominance stochastique permet de réaliser des comparaisons robustes entre pays, pour une variable d'intérêt comme l'indice de l'autonomisation des femmes. Pour ce faire, considérons deux distributions A et B , avec F et G comme fonctions de densités cumulatives (*fdc*) respectives. $F(z)$ et $G(z)$ donnent, pour chaque niveau z , les proportions de femmes dont le degré d'autonomisation se retrouve en dessous de z , respectivement pour A et B . Les conditions de dominance ont été dérivées par plusieurs auteurs dans le cadre de distributions univariées (Foster and Shorrocks, 1988). (Duclos and Araar, 2006) établissent une équivalence

entre la dominance en bien-être, la dominance en pauvreté et la dominance stochastique simplement basée sur la *fdc* et ses intégrations. Considérons la séquence de fonctions suivante :

$$D_F^1(z) = F(z) = \int_0^z dF(x), \text{ et} \quad (7)$$
$$D_F^s(z) = \int_0^z D_F^{s-1}(x) dx \text{ pour } s \geq 2,$$

Où s est l'ordre de dominance. La fonction de séquence ci-dessus est, d'après (Davidson and Duclos, 2000), équivalente à l'expression suivante :

$$D_F^s(z) = \frac{1}{(s-1)!} \int_0^z (z-x)^{s-1} dF(x) \text{ pour } s \geq 1. \quad (8)$$

La même expression peut être dérivée pour la distribution B . On dit alors que la distribution B domine strictement la distribution A à l'ordre s si $D_F^s(z) > D_G^s(z)$ pour tout z . L'on peut étendre ces comparaisons à deux dimensions, en considérant par exemple la richesse. Des méthodes d'estimation dans ce cadre ont été développées par (Duclos, Sahn and Younger, 2006) et (Batana and Duclos, 2010).

1.5 Source et sélection des données

Les données ont été extraites de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages EHCVM (2018-2019) réalisées dans les pays de l'espace UEMOA financé par la banque mondiale, disponible en ligne. En effet, la réalisation de l'enquête annuelle pour le suivi des conditions de vie des ménages s'inscrit dans la perspective d'une meilleure connaissance de la pauvreté dans les pays membres de l'UEMOA, pour appréhender notamment ses manifestations. Elle vise à fournir des données utiles à l'affinement de l'analyse au sein des différents groupes sectoriels et thématiques du dispositif institutionnel de suivi de la mise œuvre du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP). Les données ont été collectées entre Octobre-Décembre 2018 et Avril-Juillet 2019 par Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE actuel INStat). Il existe par ailleurs des données de plusieurs pays mais nous avons exploité celles concernant le Bénin dans le cadre de cette étude. Etant donné que l'âge minimum pour se marier au Bénin est de 18 ans nous avons également extrait toutes les femmes dont leur âge est inférieur à 18. En somme, nous avons un total de 612 femmes, représentant notre échantillon.

L'unité d'analyse ici est la femme vivant en milieu rural et ayant pour activité l'agriculture, l'élevage et/ou la pêche. Il pourrait être intéressant d'analyser juste l'autonomisation des femmes seulement mariées afin de faire une étude comparative avec les veuves, célibataires.

Toutefois, il peut arriver que ces catégories de femmes célibataires et les veuves peuvent aussi vivre dans des ménages qui leur offrent peu ou pas de liberté pour leur épanouissement économique et intellectuel. Etant donné que l'analyse de l'autonomisation de la femme doit se faire dans une perspective globale nous allons considérer toutes les catégories de femmes. De plus, une femme peut être dans un ménage sans être mariée mais que son avis sur les prises de décision soit probant contenu de son revenu et des responsabilités qui lui sont attribuées. Cependant, un seul échantillon global contenant les informations pour toutes les catégories de femmes a été considéré en vue de permettre des comparaisons lors des analyses.

Tableau n°1 : Dimensions et indicateurs de l'autonomisation

Dimensions	Variables		Justification
Economique	Emploi agricole	Non = 0 ; Oui = 1	Le répondant dispose d'une exploitation agricole et y travaille.
	Accès aux crédits	Non = 0 ; Oui = 1	Accès aux crédits permet à tout entrepreneur à agrandir son entreprise
	Dépenses (Revenu)		Revenu issu de ces activités
Social	Appartenir à une association	Non = 0 ; Oui = 1	
	Accès à l'information	Non = 0 ; Oui = 1	
	Instruction	Non = 0 ; Oui = 1	
Familiale	Contrôle du revenu sur la vente sur les biens du ménages (lait, viande, œuf, fromage, animaux)	Non = 0 ; Oui = 1	La participation de la femme dans la prise de décision et le contrôle des biens est importante pour son autonomie et ceux peu importe la taille de la décision.
	Contrôle du revenu issu de la production	Non = 0 ; Oui = 1	
	Décision d'abattre les animaux	Non = 0 ; Oui = 1	
	Décision de vendre les animaux	Non = 0 ; Oui = 1	
	Décision sur la production	Non = 0 ; Oui = 1	
	Age du premier mariage	Non = 0 ; Oui = 1	
Variables explicatives : Caractéristiques sociodémographiques et culturelles	<i>La taille du ménage, avoir un compte à la banque, accès à internet, le niveau d'éducation, le milieu de résidence, l'écart d'âge entre le CM et la femme, l'appartenance religieuse, la catégorie socioprofessionnelle, Secteur institutionnel du chef ménage le sexe du chef de ménage, situation matrimoniale.</i>		

2. Résultats

2.1. Analyse des statistiques descriptives

2.1.1 Interactions entre les trois dimensions de l'autonomisation

Les résultats de l'analyse de corrélation réalisées montrent que l'autonomisation des femmes vue sous l'angle social présente une corrélation significative et négative avec les autres dimensions de l'autonomisation. Ceci traduit le fait que moins les femmes ont une autonomisation économique et familiale (contrôle et prise de décisions) moins elles ont des possibilités de participation et de droits culturels, de responsabilité sociale. En outre, cette analyse montre que c'est la dimension « familiale » qui détermine davantage l'indice global d'autonomisation

Tableau n° 3 : Matrice de corrélation des dimensions de l'autonomisation

Indice composite des dimensions d'autonomisation	Indice composite des dimensions d'autonomisation			
	Familiale	Sociale	Economique	Globale
Familiale	1.0000			
Sociale	-0.0385	1.0000		
Economique	0.3773	-0.2488	1.0000	
Globale	0.8798	-0.0827	0.3270	1.0000

2.1.2 Analyse de la distribution de l'indice de l'autonomisation selon les caractéristiques socio-économiques et géographiques des femmes

Cette analyse compare l'indice moyen des différentes dimensions de l'autonomisation selon les caractéristiques des femmes. Selon la tranche d'âge, la répartition de la distribution des différentes dimensions de l'autonomisation révèle une différence significative au seuil de 1% en faveur de toutes les dimensions de l'autonomisation. Par ailleurs, les femmes ayant un âge compris entre 18-30 ans sont autonomes sur le plan social alors que seules celles qui ont un âge compris entre 30-50 ans ont une autonomie financière. Ces résultats traduisent de façon générale que les femmes à cet âge se concentrent sur les diverses activités afin de pouvoir répondre aux besoins de leur famille.

Tableau n°4 : Distribution de l'indice d'autonomisation selon l'âge

Tranche d'âge	Dimension familiale	Dimension sociale	Dimension économique	Global
18-30 ans	-0,606	-0,062	-0,008	0,11
30-50 ans	-0,263	0,114	0,053	0,02
50 ans et pl	-0,240	0,000	-0,055	-3,32
Pr > F	0,125***	0,0000***	0,0000***	0,0000***

Au regard de tout ce qui précède, quel que soit le niveau de revenu des femmes aucune n'a l'autonomisation familiale. De manière globale, les ménages ayant un revenu annuel équivalent ou supérieur à 1 500 000 sont ceux qui sont vraiment autonome. Ce constat implique que les politiques visant à accroître le niveau d'autonomisation des femmes doivent privilégier le renforcement de leur capital humain et leur accès aux ressources financières et matérielles pouvant contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Tableau n°5 : Distribution de l'indice d'autonomisation selon le revenu

Revenu	Dimension familiale	Dimension sociale	Dimension économique	Global
(91941-500000)	-0,262	-0,429	-0,494	-0,939
(500000-1000000)	-0,540	-0,005	-0,251	-0,830
(1000000-1500000)	-0,218	-0,092	-0,155	-0,185
(1500000 et plus)	-0,429	0,100	0,463	0,790
Pr > F	0.0000***	0.0000***	0.0000***	0.0000***

De ce tableau, il ressort qu'au Bénin quel que soit la région, les femmes vivant dans le milieu rural n'ont aucune autonomisation familiale. Cela serait dû au fait dans le milieu rural, toutes les tâches ménagères sont faites par les femmes ce qui ne leur permet pas souvent d'avoir du temps pour elles. Toutefois, seules les femmes appartenant au sud du pays (aux départements de l'atlantique et de l'Ouémé-Plateau) ont une autonomisation sociale. Cela voudrait dire que dans ces régions, les femmes ont beaucoup plus de facilité ou de possibilité de se mettre en association ou groupement de femmes. Par ailleurs, au niveau de l'autonomisation économique, nous constatons que la majorité des femmes résidant dans les milieux ruraux au Bénin sont autonomes sur le plan économique. Seules celles des régions du Nord-Bénin (zone à dominance agricole, Borgou-Alibori et de l'Atacora-Donga) ne sont pas autonomes sur le plan économique. Ce constat serait dû, au fait que dans ces régions les hommes sont pour la plupart polygame, ayant beaucoup d'enfants, ils n'arrivent pas toujours à subvenir aux besoins de ceux-ci. Ainsi, chaque femme est obligée de prendre soin de son enfant sans forcément l'aide de son mari avec le peu de moyen financier dont elle dispose.

Tableau n°6 : Distribution de l'indice d'autonomisation selon la région

	Dimension familiale	Dimension sociale	Dimension économique	Global
Atlantique	-0,641	0,099	0,124	-0,870
Borgou-Alibori	-0,039	-0,300	-0,090	0,318
Atacora-Donga	-0,310	-0,300	-0,085	-0,321
Zou-Collines	-0,040	-0,035	0,095	1,133
Mono-Couffo	-0,505	-0,075	0,115	-0,451
Ouémé-Plateau	-0,894	0,009	0,038	-0,411
Pr > F	0,000***	0,000***	0,000***	0,000***

2.2 Déterminants des dimensions de l'autonomisation

Les modèles estimés ont présenté des résultats consignés dans le tableau ci-dessous. Les trois modèles estimés sont globalement significatifs au seuil de 1%. Environ 47,25% des variations sont expliquées par des variables explicatives introduites dans le modèle. De même, 52,24% des variations sont expliquées par les variations des variables explicatives du modèle. Aussi 79,18% des variations étaient expliquées par les variables explicatives introduites dans le modèle. Les variables déterminant significativement les dimensions de l'autonomisation (familiale, sociale et économique) étaient le fait d'avoir un compte à la banque, d'avoir accès à internet, la taille du ménage, l'écart d'âge entre le chef ménage et la femme, la branche d'activité du chef ménage, le secteur institutionnel du chef ménage, la religion, le département dans lequel se trouve la femme, le diplôme du chef ménage et la situation matrimoniale du chef ménage. Cependant, le signe et les effets marginaux de ces variables varient selon la dimension de l'autonomisation.

Ainsi, le fait d'avoir un compte à la banque explique l'autonomisation de la femme dans le ménage. Les résultats d'analyse révèlent qu'avoir un compte bancaire a un effet significatif ($p < 1\%$) quel que soit la dimension de l'autonomisation. Seulement qu'au niveau de la dimension sociale, on remarque que cet effet est négatif. La probabilité d'avoir une autonomisation familiale ou économique augmente donc lorsque la femme possède un compte à la banque. Par contre, en ce qui concerne l'autonomisation sociale on remarque la chance pour qu'une femme ait une autonomisation sociale diminue lorsqu'elle a un compte bancaire. En effet, avoir un compte à la banque signifie que la femme a une activité rentable lui permettant d'épargner. L'effet négatif d'avoir un compte à la banque sur l'autonomisation sociale de la femme s'expliquerait donc par le fait que, les femmes ont tendances à ne pas prendre en compte l'avis des autres lorsqu'elles ont une certaine autonomisation financière.

L'accès à internet traduit un accès de la femme rurale à l'information. Le fait d'être informée peut permettre aux femmes de saisir certaines opportunités au-delà de sa localité ou de son milieu de résidence. Elle pourrait par exemple saisir des informations sur le prix de vente des produits sur le marché urbain et en fonction de ses informations la femme vivant en milieu rural ne sera plus obligée de brader ces produits et pourra en tirer beaucoup plus de bénéfices. D'après les résultats de l'étude, avoir accès à internet diminue le niveau d'autonomisation de la femme sur les dimensions familiale et économique. Cela serait dû au fait que l'accès à internet nécessite des coûts donc réduirait le revenu ou le capital de la femme ce qui impactera le pouvoir d'achat de la famille par rapport à la nourriture ou l'achat des fournitures scolaires des enfants ; tandis qu'au niveau de la dimension sociale, l'accès à internet affecte positivement l'autonomisation sociale de la femme en milieu rural. L'accès à internet permet par exemple aux femmes en association de prendre des décisions sans forcément se déplacer pour une rencontre. Elles pourraient mieux s'informer sur ce qui se fait ailleurs et améliorer leur autonomisation.

La taille du ménage est une variable déterminante de l'autonomisation économique, familiale et sociale. Elle affecte positivement les dimensions familiale et économique au seuil de 1% avec des statistiques de 9,8% et 9% respectivement, et négativement la dimension sociale à un seuil de 5% avec une probabilité de 1,8%. Ainsi, plus la taille du ménage est grande plus les femmes sont autonomes sur le plan familial et économique. Les membres du ménage pourraient aider la femme dans les tâches quotidiennes et dans la réalisation de ses activités génératrices de revenus. Alors que sur le plan social, la femme doit veiller au bien-être de la famille, et au bon déroulement des tâches et activités du ménage, ce qui pourrait être un handicap pour sa vie sociale.

Les résultats des estimations ont montré que plus l'écart d'âge entre le CM et la femme augmente, moins elle était autonome sur les plans familial et social soit une probabilité respective de 4% et 13,3%. Ainsi plus la femme est jeune par rapport au chef ménage moins elle est autonome. Quant à la religion, elle a toujours joué un rôle dans le changement des sociétés. Elle est généralement perçue comme un frein ou un obstacle au développement des femmes car elle ne leur permet pas de s'auto-affirmer et de participer à la vie sociale. Comme le prouve les résultats obtenus (considérant la religion musulmane comme référence), la religion a un effet significatif et affecte négativement l'autonomisation familiale et économique des femmes chrétiennes et animistes respectivement au seuil de 5% et 1%. Ainsi, lorsqu'une femme est chrétienne ou animiste, moins elle est autonome économiquement et sur le plan familial. Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'en islam par exemple les aspects des pouvoirs

des femmes à travers l'introduction de nouvelles lois liées à l'héritage, le mariage et le divorce, les sanctions liées à l'espace, et les pratiques règlementaires rituelles. Car certains hommes se sentent menacés lorsque les femmes réclament leurs droits islamiques notamment l'égalité entre les hommes et les femmes, le droit à l'éducation et le droit de participer aux activités de la communauté. Leur réaction est d'écraser les femmes, afin que l'autorité des hommes ne soit pas remise en cause

De plus en plus d'hommes comme de femmes voient les avantages de l'éducation dans la famille et utilisent l'éducation comme une ressource, un capital, un filet de sécurité et un moyen de renforcer les systèmes d'exploitation. D'après les résultats obtenus, les femmes ayant une autonomisation familiale et économique sont celles dont le chef du ménage a au moins un niveau d'éducation secondaire (quatre premières années du secondaire validées). Ainsi, le niveau d'autonomisation familiale et économique augmente lorsque le chef ménage a au moins validé les quatre premières années du secondaire. Ainsi le fait que le chef ménage ait un certain niveau d'éducation formelle améliore le niveau d'autonomisation familiale et économique de la femme respectivement de 1,44 et 1,18. Pour ce qui est du niveau d'autonomisation sociale de la femme, elle augmente de 0,169 lorsque le chef ménage a atteint le niveau d'éducation primaire. Ainsi, de manière globale plus le chef ménage est instruit, plus il est habilité à donner une certaine autonomie à la femme au niveau familial et économique.

Par ailleurs, selon les résultats, si toutes les dimensions de l'autonomisation de la femme sont importantes, la dimension économique à un effet plus important sur la situation matrimoniale de la femme.

Tableau n°7 : Déterminants des dimensions de l'autonomisation

	Déterminants des trois dimensions de l'autonomisation		
	Autonomisation familiale	Autonomisation Sociale	Autonomisation économique
Banque	0,958 ***	-0,595 ***	1,244***
Internet	-2,003 ***	0,880 ***	-1,134***
Taille du ménage	0,098 ***	-0,018**	0,090***
Ecart d'âge entre le CM et la femme	-0,040 ***	-0,133 ***	0,004
	Branche d'activité du chef ménage		
Élevage/pêche	1,160 **	-0,246	0,522*
Industries	0,439 **	0,502***	-1,498***
BTP	1,756 ***	-0,445***	1,333***
Commerce	1,062 ***	0,912***	0,549 ***

Déterminants des trois dimensions de l'autonomisation			
	Autonomisation familiale	Autonomisation Sociale	Autonomisation économique
Restauration/Hôtel	0,143	-0,133	3,562 ***
Transport / communication.	2,099 ***	0,002	2,031 ***
Education/ Santé	0,731	-0,302	0,930 ***
Services personnels	0,047	-0,291	0,755 ***
Autres services	-1,097	0,526*	0,430
Secteur institutionnel du chef ménage			
Entreprise publique/parapublique	-0,368	-0,169	0,442
Entreprise privée	-0,319	-0,768**	1,087 **
Entreprise associative	0,171	3,649***	0,393
Religion			
Chrétien	-1,041**	-0,109	0,186
Animiste	-0,037	-0,125	-1,342 ***
Sans religion	0,787	0,405	-0,550
Département			
Atacora	-0,811	-0,277	0,985***
Atlantique	-0,597	0,411*	0,513*
Borgou	-2,762 ***	0,203	-0,541
Collines	0,711	0,987 ***	-0,469
Couffo	0,138	0,487*	0,306
Donga	-0,474	-0,044	0,299
Mono	-0,886	0,665***	0,354
Ouémé	-0,368	0,634**	-0,675**
Plateau	-0,716	0,350	-0,462
Zou	-0,792	-0,074	-0,721*
Diplôme du chef ménage			
CEPE/CEPD	0,105	0,169***	-0,051
BEPC	1,440 ***	0,142	1,186***
Licence	0,605	0,382	0,155
Situation matrimoniale			
Marié(e) polygame	0,207 *	0,230 ***	0,627 ***
Union libre	-3,738 ***	-0,895 **	-3,005 ***
Veuf (Ve)	-2,789 ***	-0,777*	1,788***
Séparé(e)	1,558	-0,449	2,996 ***
Nombre d'observations	612	612	612
R ²	0.4725	0.5224	0.7918
Chi ²		0,0000	

***, **, *: significant respectively at the threshold of 1%, 5% and 10%

2.3 Discussions

L'étude montre que l'autonomisation des femmes en milieu rural est un processus dynamique impacté par plus facteurs. Au-delà d'une analyse qui porte sur l'autonomisation comme un facteur global, cette étude met un accent particulier sur plusieurs dimensions de l'autonomisation pour mieux orienter les politiques et stratégies qui visent à renforcer ou accroître l'autonomisation des femmes. Comme le montre les résultats, la plupart des femmes ne disposent pas d'une autonomie liée à la prise de décisions et au contrôle des biens (dimension familiale) relatifs au fonctionnement des ménages, qu'il s'agisse de la prise de décision sur la production ou celles concernant l'élevage et la vente des animaux ou même les décisions relatives aux dépenses au sein du ménage. Ces résultats renforcent ceux mis en évidence par (Tomavo and Degla, 2019) qui témoignent que seulement 19% des femmes jouissent dans leur ménage d'une autonomie liée à la prise de décision.

Mieux, plusieurs autres études ont été menées pour appréhender les déterminants de l'autonomisation de la femme. Une étude menée en Indonésie montre que la participation à la force de travail, un meilleur niveau d'éducation et un niveau élevé de richesse ont des effets positifs sur l'autonomie des femmes mariées, notamment à leur pouvoir de décision au sein du ménage (Rammohan and Johar, 2009). (Pezzini, 2005) a montré que le niveau d'éducation et de revenu, ainsi que la zone de résidence peuvent constituer des obstacles à l'accès aux droits individuels et donc limiter l'autonomisation de la femme en Inde. La littérature révèle également que les femmes musulmanes ont généralement un pouvoir décisionnel plus élevé que les femmes hindoues (Rahman and Rao, 2004). (Garikipati, 2008), quant à lui, obtient que même si les prêts aux femmes permettent souvent d'améliorer la richesse et les revenus du ménage, ils n'améliorent pas en revanche leur autonomisation. Cette conclusion est contredite par une étude antérieure réalisée au Bangladesh qui trouve que les programmes de crédit aux femmes pauvres du monde rural ont permis d'améliorer de façon significative leur autonomisation, mesurées par huit différentes dimensions (Hashemi, Schuler and Riley, 1996). De même (M Dahoun, Vodounou and Polycapè Alofa, 2013) ont trouvé que le microcrédit a eu un impact positif et significatif sur l'autonomisation des femmes au Bénin et de façon spécifique sur les dimensions « responsabilités sociales et condition des vie » et « participation et droits culturels ». Selon plusieurs auteurs (Mayoux, 2000a) (Mayoux, 1998) (Mayoux, 1997, 2000, 2002 ; (Cheston and Kuhn, 2002), le microcrédit favorise l'autonomisation des femmes sur plusieurs plans qui sont économique, socioculturel, familial et interprofessionnel, légal, politique et psychologique. (Brynjolfsson, Hu and Rahman, 2009), se basant sur un échantillon

de 500 femmes âgées de 15 à 49 ans dans une région du Bangladesh, montrent l'importance de l'éducation et de l'accès aux médias pour l'autonomisation. Plusieurs autres facteurs tels que la structure familiale, la possession d'un compte bancaire, l'accès aux médias, l'âge de la femme, être de conception musulmane, habiter en zone urbaine, l'éducation et l'existence des opportunités d'emplois entre autres se sont avérés importants pour l'autonomisation de la femme au Pakistan (Chaudhry and Nosheen, 2009). La littérature sur cette question dans le contexte africain reste très maigre. L'on peut cependant citer (Mayoux, 2000) qui s'est intéressé plutôt aux déterminants de l'autonomisation des femmes au Cameroun. Il montre par exemple que les programmes de microfinances qui renforcent le capital social sont susceptibles de contribuer de façon significative à l'accroissement de l'autonomisation des femmes.

Conclusion

Sans risquer d'être mal compris, nous pouvons être sûrs que l'un des défis multiformes auxquels sera confrontée l'Afrique demain - peut-être le plus important - sera celui de la femme, de son statut, de ses droits et de l'étendue de ses responsabilités. Cette étude s'est employée à appréhender l'analyse de l'autonomisation de celle-ci en milieu rural en Afrique et plus précisément au Bénin. A cet effet, sur la base des données disponibles dans le cadre de l'enquête de suivi EHCVM 2018 et de la revue de littérature sur les indices d'autonomisation, trois dimensions de l'autonomisation ont été retenues, il s'agit entre autres des dimensions familiales, sociale et économique. L'approche méthodologique adoptée pour analyser l'autonomisation des femmes en milieu rural, est celle utilisée par Upadhyay UD et al 2012 puis par Atake et al 2019. Des résultats obtenus, il ressort globalement que le fait d'avoir un compte à la banque, avoir accès à internet, la taille du ménage, l'écart d'âge entre le CM et la femme, la branche d'activité du CM, la religion, le niveau d'éducation du CM, et la situation matrimoniale de la femme sont les variables qui influencent de façon générale l'autonomisation de la femme en milieu rural. Comme le souligne Duflo (2012), l'autonomisation des femmes peut conduire à des améliorations, notamment dans certains aspects du bien-être des enfants. Une leçon importante à retenir est que la promotion de l'autonomisation des femmes ne doit pas être dissociée des politiques de lutte contre la pauvreté. Les actions doivent être prises conjointement et coordonnées pour apporter des bénéfices. Comme l'a mentionné la Banque mondiale (2011), le désavantage des femmes par rapport aux hommes est beaucoup plus prononcé dans les pays à faible revenu. Il est impératif que des activités soient entreprises pour

renforcer les plateformes de développement capables d'intégrer les questions d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes dès la phase de conception.

Références bibliographiques

Atake, E.-H. and Gnakou Ali, P. (2019) 'Women's empowerment and fertility preferences in high fertility countries in Sub-Saharan Africa', *BMC women's health*, 19(1), pp. 1–14.

Batana, Y. and Gnakou, P. (2015) *An Analysis of Married Women's Empowerment in Sub-Saharan Africa*. Available at: <https://doi.org/10.13140/RG.2.2.20590.10568>.

Batana, Y.M. and Duclos, J.-Y. (2010) 'Comparing multidimensional poverty with qualitative indicators of well-being'.

Brynjolfsson, E., Hu, Y. and Rahman, M.S. (2009) 'Battle of the retail channels: How product selection and geography drive cross-channel competition', *Management Science*, 55(11), pp. 1755–1765.

Chaudhry, I.S. and Nosheen, F. (2009) 'The determinants of women empowerment in Southern Punjab (Pakistan): An empirical analysis', *European Journal of Social Sciences*, 10(2), pp. 216–229.

Cheston, S. and Kuhn, L. (2002) 'Empowering women through microfinance', *Draft, Opportunity International*, 64, pp. 1–64.

Davidson, R. and Duclos, J.-Y. (2000) 'Statistical inference for stochastic dominance and for the measurement of poverty and inequality', *Econometrica*, 68(6), pp. 1435–1464.

Duclos, J.-Y. and Araar, A. (2006) *Poverty and equity: measurement, policy and estimation with DAD*. IDRC.

Duclos, J.-Y., Sahn, D. and Younger, S.D. (2006) 'Robust multidimensional spatial poverty comparisons in Ghana, Madagascar, and Uganda', *The World Bank Economic Review*, 20(1), pp. 91–113.

Ellé, A.A. and Abbé, H. (2020) 'Contribution de l'Autonomisation des Femmes au Développement Humain dans l'UEMOA'.

Ewerling, F. *et al.* (2017) 'The SWPER index for women's empowerment in Africa: development and validation of an index based on survey data', *The Lancet Global Health*, 5(9), pp. e916–e923.

Foster, J.E. and Shorrocks, A.F. (1988) 'Poverty orderings and welfare dominance', in *Distributive Justice and Inequality: A Selection of Papers Given at a Conference, Berlin, May 1986*. Springer, pp. 91–110.

- Garikipati, S. (2008) 'The impact of lending to women on household vulnerability and women's empowerment: evidence from India', *World development*, 36(12), pp. 2620–2642.
- Hashemi, S.M., Schuler, S.R. and Riley, A.P. (1996) 'Rural credit programs and women's empowerment in Bangladesh', *World development*, 24(4), pp. 635–653.
- Ibrahim, S. and Alkire, S. (2007) 'Agency and Empowerment: A Proposal for Internationally Comparable Indicators', *Oxford Development Studies*, 35(4), pp. 379–403. Available at: <https://doi.org/10.1080/13600810701701897>.
- Krishnakumar, J. (2007) 'Going beyond functionings to capabilities: An econometric model to explain and estimate capabilities', *Journal of Human Development*, 8(1), pp. 39–63.
- Krishnakumar, J. and Ballon, P. (2008) 'Estimating basic capabilities: A structural equation model applied to Bolivia', *World Development*, 36(6), pp. 992–1010.
- M Dahoun, D.B., Vodounou, C. and Polycap Alofa, J. (2013) 'Microcrédit, Pauvreté Et Autonomisation Des Femmes AU Bénin (Microcredit, Poverty and Empowerment of Women IN Benin)'.
- Malhotra, A. and Schuler, S.R. (2005) 'Women's empowerment as a variable in international development', *Measuring empowerment: Cross-disciplinary perspectives*, 1(1), pp. 71–88.
- Malhotra, A., Schuler, S.R. and Boender, C. (2002) 'Measuring women's empowerment as a variable in international development', in *background paper prepared for the World Bank Workshop on Poverty and Gender: New Perspectives*. The World Bank Washington, DC.
- Mayoux, L. (1998) *Women's Empowerment and Micro-Finance Programmes Approaches, Evidence and Ways Forward*.
- Mayoux, L. (2000a) 'Micro-finance and the Empowerment of Women: A Review of the Key Issues', *ILO Working Papers* [Preprint], (993441343402676).
- Mayoux, L. (2000b) 'Micro-finance and the Empowerment of Women: A Review of the Key Issues', *ILO Working Papers* [Preprint], (993441343402676).
- Muthén, B. (1984) 'A general structural equation model with dichotomous, ordered categorical, and continuous latent variable indicators', *Psychometrika*, 49(1), pp. 115–132.
- Pezzini, S. (2005) 'The effect of women's rights on women's welfare: Evidence from a natural experiment', *The Economic Journal*, 115(502), pp. C208–C227.
- Rahman, L. and Rao, V. (2004) 'The determinants of gender equity in India: examining Dyson and Moore's thesis with new data', *Population and Development Review*, 30(2), pp. 239–268.
- Rammohan, A. and Johar, M. (2009) 'The determinants of married women's autonomy in Indonesia', *Feminist Economics*, 15(4), pp. 31–55.

Sahn, D.E. and Stifel, D. (2000) 'Assets as a measure of household welfare in developing countries'. Available at:

https://openscholarship.wustl.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1025&context=csd_research
(Accessed: 28 October 2023).

Tomavo, D.M.E. and Degla, P. (2019) 'Analyse socio-économique de l'autonomisation des femmes rurales au Centre du Bénin', *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 28(1), pp. 269–283.

Upadhyay, U.D. and Karasek, D. (2012) 'Women's Empowerment and Ideal Family Size: An Examination of DHS Empowerment Measures In Sub-Saharan Africa', *International Perspectives on Sexual and Reproductive Health*, 38(2), pp. 78–89.

Wagle, U. (2005) 'Multidimensional poverty measurement with economic well-being, capability, and social inclusion: a case from Kathmandu, Nepal', *Journal of Human Development*, 6(3), pp. 301–328.